

Mandat

La personne représentante du Syndicat au Comité de mobilité durable :

- a) participe aux rencontres du Comité mixte de mobilité durable ;
- b) remet le procès-verbal au bureau du Syndicat à la suite de chaque réunion ;
- c) informe et consulte les membres et instances du Syndicat sur les propositions ou amendements du Comité mixte de mobilité durable ;
- d) fait des recommandations au Comité de négociation concernant les amendements à apporter à la convention collective en matière de mobilité durable ;
- e) défend les objectifs du Syndicat.

Membres

- Stéphane Meloche

Compte rendu des activités de l'année 2023-2024 (1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024)

- Rentrée 2023 : Certains correctifs devaient être apportés pour éviter les problèmes survenus lors de la Rentrée 2022. On visait à éviter les plaintes, les bouchons de circulation et la congestion en début de journée. À la suite des mesures prises, le SMSP n'a reçu aucune plainte. Il n'y a eu aucun bouchon de circulation d'importance et une certaine fluidité lors des heures de pointe. A cause de la configuration des voies, il y aura toujours des ralentissements sur la Voir 1 Est à la Rentrée ;
- Dépôt du Plan d'Action en Mobilité Durable 2023-2026 (PAMD) : Dans ses grandes lignes, le plan vise à améliorer la mobilité durable sur tous les campus par divers moyens ; stationnements incitatifs, favoriser le transport en commun auprès des employés, offrir le libre accès au transport en commun pour les étudiants du Campus de Longueuil, covoiturage, autopartage pour les transports Campus principal vs Campus de la santé, promouvoir les transports interurbains avec *Limocar*, améliorer les infrastructures de transport actifs et pour les véhicules électriques ;
- Espaces de stationnement privilégiés pour les membres du personnel faisant du covoiturage : succès mitigé ;
- Dépôt du Plan Directeur d'Aménagement (PDA) ;
- Questionnements sur l'arrimage entre PDA, PAMD et Plan Directeur d'Investissement (PDI).